

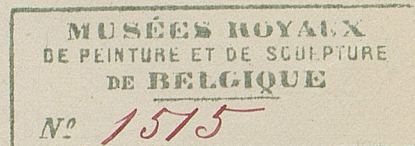
MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION

des

LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 15,669.



N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Messieurs,

Comme Suite à ma lettre du 8 du courant, con-
cernant le placement des tableaux dans les nouvelles
galeries du Musée, j'ai l'honneur d'appeler votre
attention sur l'utilité qu'il y aurait de procéder si-
multanément à ce placement ainsi qu'à la consta-
tation de l'état de conservation dans lequel se trouve
chacune des œuvres des collections, au moment de sa
mise en place.

Dans les circonstances actuelles, ce travail
pourra se faire plus aisément qu'après la réinstal-
lation des collections.

Cette constatation permettra au Gouverne-
ment de se faire une idée de ce qu'il y aurait à
faire pour maintenir nos collections dans un état
de conservation, digne du rang que le Musée
de Bruxelles prend parmi les grandes galeries de l'Europe.

J. C.

À la Commission des Musées royaux
de peinture et de sculpture.

Je recommande tout spécialement, Messieurs,
ces objets à votre active sollicitude et je recorrirai
avec un vif intérêt l'état de situation que je vous
prie de me transmettre.

Agitez, Messieurs, l'assurance de ma con-
sidération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

Delcour

Bruxelles, 7 Oct. 1844

à Monsieur le Ministre
des Affaires

La Commission Directrice
se joint, qu'approuver l'idée
de procéder à une révision
minutieuse du Catalogue du
Musée ancien et de constater
ainsi l'état de conservation
de chaque tableau. Cette
mesure permettra de mieux
apprécier l'importance des
travaux de restauration à
effectuer et d'attirer parti-
culièrement l'attention sur
les œuvres les plus maltraitées
et les plus menacées.

Ce travail, ~~qui exigera~~
~~quelque temps~~, d'ailleurs
après long, s'accomplit en
moins de temps que le nettoyage
superficiel et la mise en état
des peintures qui ne réclament
pas indispensablement l'assistance
du restaurateur. Quelques
membres de la Commission
veulent bien consacrer
leur temps & leurs soins
à cette opération délicate
et nous pouvons dire, dès
maintenant, que leur utile
concours contribuera
largement à donner un nouvel
éclat à nos précieuses collections.

La Commission s'occupe
également de faire renouveler
ou réparer les bordures qui
ne sont pas en rapport avec

La Commission d'histoire
tient à cœur, elle s'efforce
de procéder, le plus tôt possible
à la réouverture du Musée
ancien et elle ne peut s'empêcher
de constater de nouveau que
si ce but n'a été atteint
jusqu'ici, la cause du
retard ne saurait lui être
reprochée. Et ce propos,
nous devons faire remarquer
que malgré l'assurance
si positive contenue dans
votre lettre du 8 Septembre,
les travaux des galeries ne
sont pas complètement ter-
minés ~~en ce moment~~. Nous
voulons parler du placement
des appareils de ventilation
qui s'exécute. Seulement
aujourd'hui, alors qu'aucune raison sérieuse n'empêchait
~~apparemment d'être terminés~~
qu'il ne fût terminé depuis
longtemps. Il en résulte
que les ouvriers qui ^{travaillent} ~~travaillent~~
^{au des serres} ~~au des serres~~ ^{au des serres}
brisent fréquemment des carreaux
dont les éclats tombent quelque
fois près des tableaux,

La présente réponse à votre
dépêche du 16 Septembre
est en des B. et. N^o 16. 1889

constituant ainsi un danger
permanent pour les voyageurs
ainsi que pour les personnes
obligées de circuler dans les
galeries.

Vous reconnaîtrez, nous
n'en doutons pas, tout cela,
qu'une paisible Séversonne
n'est pas tolérable et qu'il
impose de la faire cesser
immédiatement.

New York, N.Y.

Comme Le Président.
Le Secrétaire. C. T. T. T.

Bruxelles, 12 Octobre 1844

à M^r. le Ministre D. l'Intérieur

La Commission Déléguée
s'occupe activement de la division
des tableaux du Musée ancien, des
mesures à prendre dans l'intérêt
de leur conservation, ainsi que duf
renouvellement ou de la réparation
des cadres.

Comme nous avons eu l'honneur
de vous le faire connaître, cette division
ces diverses opérations prendront
assez de temps et retarderont
nécessairement l'ouverture des
Galeries; mais il nous a paru
préférable de subir ce retard
afin d'exposer les Collections d'une
manière complète et dans des conditions
qui en feront mieux apprécier
la valeur.

Mais ne nous sommes
pas dissimulés qu'à la suite des
fréquents déplacements et qu'après
avoir été enfermés pendant quatre
années dans les deux petites Salles
où ils se trouvaient exposés ~~de~~
~~tableaux~~ au point de ne pouvoir
les déplacer sans danger, les
tableaux réclamaient certains
soins qu'il a été de toute
impossibilité de leur donner.
En effet, les deux pièces dont nous
venons de parler étaient le seul
espace laissé disponible pendant
l'appropriation des galeries.

Ces deux pièces gardées
sans cesse. Il est à remarquer
en outre, que ces formidables

ont ~~le~~ subi pendant un grand
nombre d'années les conséquences
fâcheuses d'un mode de chauffage
nécessitant aujourd'hui des soins
dont on s'occupe avec toute
la prudence que sollicite un
travail aussi délicat. Les
caveaux exigent également des
grandes réparations.

La cause du retard de
l'installation des collections
provient de ce que le long intervalle
qui s'est écoulé pendant la
construction des galeries n'a
pu être utilisé à la mise en état
des tableaux. Il est à regretter
que la Commission directrice
n'ait pas eu à sa disposition
les locaux suffisants pour
procéder, au temps opportun,
à un travail qui se serait
accompli successivement, sans
précipitation & de manière à
hâter la réouverture du Musée.

Afin de ne pas prolonger
la situation actuelle, nous
limiterons les restaurations
aux travaux urgents susceptibles
d'être exécutés dans un ^{court} bref
délai, sauf à reprendre ulté-
rieurement ceux qui, soit par
l'importance de l'œuvre, soit
par les gravités de la situation
nécessitent un temps plus
ou moins long.

Nous disons vivement
au Comité, répandre à vos vœux
en imprimant la plus grande
activité aux travaux d'instal-
lation du Musée et vous prions
d'agréer, etc.

Le Secrétaire.

Le Président
